

Circulaire d'information

INFCIRC/729

25 juin 2008

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Communication datée du 16 juin 2008 de la mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence relative au texte de l'« Ensemble de propositions de la République islamique d'Iran pour des négociations constructives »

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la République islamique d'Iran une note verbale datée du 16 juin 2008 à laquelle était joint le texte de l'« Ensemble de propositions de la République islamique d'Iran pour des négociations constructives ».
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale et sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information des États Membres.

Au nom de Dieu

**Mission permanente de la
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**

Heinestr. 19/1/1 A-1020 Vienne (Autriche)
Téléphone : (0043-1) 214 09 71 ; Télécopie : (0043-1) 214 09 73 ; Courriel : PM.Iran_IAEA@chello.at

No. 062/2008

le 16 juin 2008

La mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence et a l'honneur de lui demander de publier en tant que circulaire d'information (INFCIRC) à la disposition du public sur le site Internet de l'Agence le texte de l'« **Ensemble de propositions de la République islamique d'Iran pour des négociations constructives** ».

La mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence les assurances de sa très haute considération.

[Cachet]

Bureau des relations extérieures et de la coordination
des politiques
M. Vilmos CSERVENY
Directeur
AIEA, B.P. 100
1400 Vienne

Au nom de Dieu

Ensemble de propositions de la République islamique d'Iran pour des négociations constructives

Insistant sur le respect des principes de justice, d'observation de la loi, de reconnaissance des droits des nations et de la souveraineté des États, de consolidation de la paix régionale et internationale, de refus des pratiques et des menaces monopolistiques, de respect de la démocratie, des valeurs humaines et de la culture des différentes nations,

Et rejetant l'injustice et les comportements délictueux qui bafouent les droits des nations,

La République islamique d'Iran estime qu'il y a un grand nombre de questions, comme celles concernant la sécurité, les développements régionaux et internationaux, l'énergie nucléaire, le terrorisme, la démocratie, etc., qui offrent de belles perspectives de coopération.

D'autres domaines comme la lutte contre les drogues, la préservation de l'environnement, la coopération économique, technologique, commerciale, et plus particulièrement énergétique, offrent également d'excellentes occasions d'apporter une aide constructive. Les événements survenus tant au niveau international que régional renforcent donc la nécessité d'un nouveau plan plus élaboré d'interactions.

Dans le cadre de cette nouvelle série de négociations, la République islamique d'Iran a pour principal objectif de parvenir à un accord global fondé sur la bonne volonté collective qui facilitera l'établissement d'une coopération à long terme entre les parties et contribuera à pérenniser et à consolider la sécurité régionale et internationale et une paix juste. Nous estimons également qu'à terme les négociations peuvent inciter d'autres États capables et intéressés à y participer et à étudier la possibilité de coopérer dans les limites de l'ensemble de propositions.

Cette nouvelle série de négociations aboutirait principalement à un accord sur des « engagements collectifs » à coopérer aux niveaux économique, politique, régional, international, nucléaire et de la sécurité énergétique. Nous sommes donc disposés à engager des négociations de vaste portée et exhaustives sur les questions suivantes :

A- Questions politiques et de sécurité :

1. Nécessité de protéger les droits et la dignité des êtres humains ainsi que le respect de la culture des autres nations qui est une des préoccupations majeures de l'humanité. Pour y répondre de manière satisfaisante, un dialogue doit être engagé.
2. Pourparlers visant à favoriser une paix juste et à promouvoir la démocratie dans la région et à travers le monde qui seront basés sur :
 - le respect des droits des nations et de leurs intérêts nationaux ;
 - la défense de la souveraineté nationale des États basée sur des méthodes démocratiques ;
 - la prévention de la violence et du militarisme ;
 - la prévention du terrorisme et des facteurs le favorisant.

Sur cette base, la République islamique d'Iran souhaite engager des pourparlers sur une coopération visant à consolider une paix juste et à favoriser la stabilité et les progrès de la démocratie dans des régions affectées par l'instabilité, le militarisme, la violence et le terrorisme. Cette coopération peut s'exercer dans différentes régions du monde - plus particulièrement au Moyen-Orient, dans les Balkans, en Afrique et en Amérique

latine. Une coopération visant à aider le peuple palestinien à trouver un plan exhaustif - qui soit durable, démocratique et juste - pour résoudre le problème palestinien vieux de 60 ans peut devenir un symbole à cet égard.

3. Lutte contre les menaces courantes qui pèsent sur la sécurité et pour parler sur des collaborations destinées à lutter contre les facteurs qui les favorisent et les nourrissent et notamment :
 - le terrorisme
 - les drogues
 - l'immigration illégale
 - le crime organisé.

B- Questions économiques :

1. Coopération pour l'approvisionnement énergétique et sa sécurité - aux stades de la production, de la distribution, du transport et de la consommation.
2. Coopération pour le commerce et les investissements.
3. Effort collectif pour contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés et réduire le fossé entre les classes sociales.
4. Réduction de l'impact des brusques variations de prix et réforme des arrangements monétaires et financiers mondiaux dans l'intérêt des nations du monde.

C- Question nucléaire :

S'agissant de la question nucléaire, l'Iran est prêt, en tant qu'État partie au TNP et membre de l'AIEA actif et influent, à examiner de manière approfondie les questions suivantes :

1. Moyens d'obtenir d'autres assurances quant au non-détournement d'activités nucléaires de différents pays.
2. Création de consortiums d'enrichissement et de production de combustible nucléaire dans différentes régions du monde, y compris en Iran.
3. Coopération pour l'accès à la technologie nucléaire pacifique et ses applications visant à favoriser son utilisation par tous les États.
4. Désarmement nucléaire et création d'une commission de suivi.
5. Amélioration de la supervision par l'AIEA des activités nucléaires de différents États.
6. Collaboration dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la protection physique.
7. Initiative visant à encourager d'autres États à contrôler les exportations de matières et d'équipements nucléaires.

D- Dans les limites de cet ensemble de propositions, la République islamique d'Iran est prête à entamer des négociations sérieuses et ciblées pour aboutir à un résultat tangible, négociations qu'il sera possible d'évaluer après une période de temps déterminée (six mois au maximum) pour déterminer s'il convient de les poursuivre.